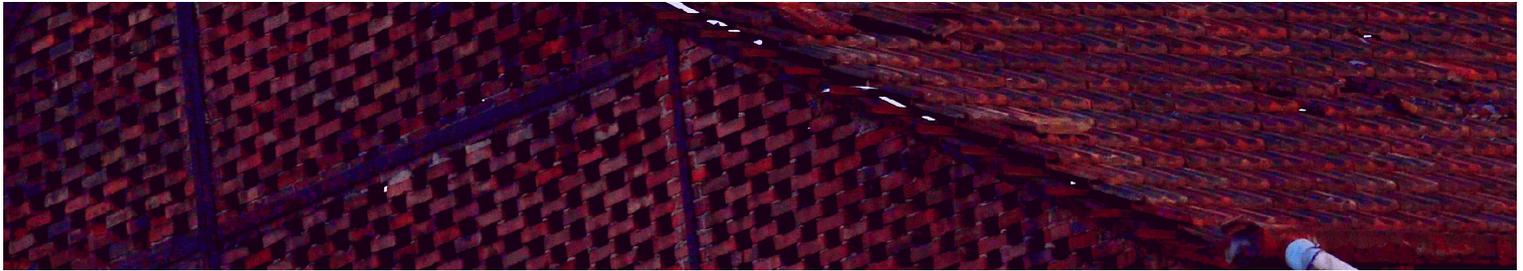




JANVIER 2019

PROJET DES FORGES

Compte-rendu n°1 de la réunion publique du 21 janvier 2019



ville d'
audincourt

Aux habitants du secteur Perlinski et de Cour de l'Orangerie.

MADAME, MONSIEUR,

Nous avons eu le plaisir le 21 janvier de vous présenter le projet de réhabilitation de votre quartier. Plaisir car nous savons que ce projet est attendu. Il est nécessaire.

Néolia vous a présenté le projet pour les trois prochaines années.

Quel est le programme ?

- Démolition de la tour 16, rue Kuentzmann,
- Rénovation de quatre bâtiments (les 9, 11 et 13 de la rue Kuentzmann et le 11 rue de la cour de l'Orangerie),
- Construction d'un ensemble de 19 logements au niveau de la Cour de l'Orangerie en locatif,
- Cession de 16 appartements situés au 18, rue Perlinski.

Au niveau du secteur du Patouillet, un projet de 13 maisons individuelles en accession à la propriété est à l'étude.

L'isolation extérieure des bâtiments avec comme objectif la baisse de 30 % de vos factures d'électricité, l'installation des vannes thermostatiques, la mise aux normes des réseaux électriques, les changements des huisseries, la réfection des communs et la mise en accessibilité des salles de bains amélioreront votre confort au quotidien.

Les Forges, quartier historique d'Audincourt, doit être modernisé. Son patrimoine, ses berges sur le Doubs doivent être valorisés. Les espaces publics doivent être repensés pour correspondre aux besoins en terme de stationnement, de sécurité mais aussi d'espaces verts. C'est un projet très attendu, ambitieux, qui modifiera votre quartier en profondeur.



TOUJOURS À VOS CÔTÉS

Concernant les aménagements urbains, plusieurs points ont été évoqués au cours de la réunion.

En premier lieu, le stationnement. Il est vrai que le quartier a été construit dans les années 70, période où les foyers avaient moins de véhicules qu'à notre époque. Aujourd'hui, une étude sur le stationnement est indispensable pour redéfinir la configuration des parkings.

Vos interventions ont montré l'importance de vous associer à ce projet mais aussi aux aménagements des espaces publics.

La rue Perlinski doit être repensée pour la sécuriser.

L'aménagement d'un parc entre la rue Saglio et la rue Perlinski fera l'objet d'un travail participatif.



Bien sûr, nous savons qu'une réhabilitation s'accompagne forcément de désagréments liés au travaux. Bruit, poussières rythmeront votre vie pendant quelques temps mais nous savons que ces efforts en vaudront la peine.

Pendant cette période, nous serons à vos côtés pour rappeler à l'ordre si nécessaire les entreprises qui ne respecteraient pas les règles établies pour permettre une cohabitation sereine. Nous serons extrêmement vigilants pour que l'amélioration de votre habitat ne se traduise pas par une augmentation de vos loyers.

Nous serons aussi aux côtés des locataires qui devront déménager. Nous les accompagnerons dans leurs démarches avec la création d'une commission de relogement dédiée. Monsieur Kamel Rebai, adjoint en charge du logement suivra personnellement et avec une grande attention chaque dossier.

Nous veillerons à ce que chacun soit relogé dans le quartier, si c'est votre souhait, car nous savons que vous y êtes très attachés. Néolia nous a apporté la garantie que les frais de déménagements seront entièrement pris en charge. Le principe retenu est à logement équivalent, loyer égal.

Les co-proprétaires du secteur pourraient bénéficier de dispositifs pour également améliorer ou moderniser leur logement. Une réunion sera organisée avec les services de l'Agglomération et le syndic des copropriétés.

“

Voilà en quelques lignes, le compte rendu de la première réunion. Nous ne tarderons pas à revenir vers vous à chaque étape. Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

**MARIE-CLAUDE GALLARD
MAIRE D'AUDINCOURT**

Nous contacter : 03 81 36 37 20/ courrier@audincourt.fr

 @villeaudincourt